

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

THOMAS CHAPPAIS, Directeur-Propriétaire

LEGER BROUSSEAU, Editeur et administrateur,

FEUILLETON DU COURRIER DU CANADA

28 Novembre 1891.—No 39

LES MAGIENNES D'AUJOURD'HUI

(SUITE)

—Oh ! si nous en sommes au bruit de chaînes !... Allez vous coucher, et ne rêvez pas de revenants.

Le lendemain on se promenait en caravane, comme cela arrive à la campagne : on part seul, et l'on revient avec une gerbe de fleurs des champs et de voisins de campagne, qu'on a cueillis sur le gazon et rencontrés sur le chemin.

Le bouquet de promeneurs, qui s'était grossi peu à peu, se composait de la famille du colonel, de M. de Valleran, et de deux ou trois voisins.

L'événement de la conversation fut l'offrande du mort ; puis, avec la mobilité de toutes les causeries possibles, on abandonna le revenant pour parler de la fête de Montmorency. Cette fête, commencée depuis huit jours, ne devait se terminer que le lundi suivant, avec l'accompagnement ordinaire de jeux, de parades, de feu d'artifice et de danse sous les chataigniers.

—Si nous allions à la fête, dit Yolande, nous devrions bien y danser.

—Y pensez-vous ? dit Coraly, les femmes du monde ne dansent pas à ces bals champêtres.

—Ah ! bah ! reprit la jeune fille, toutes les Françaises et tous les Français sont égaux devant la danse.

—Ma foi ! dit M. de Valleran, puisque c'est le désir de ma petite Yolande, moi, j'autorise un quadrille, à la condition que vous vous éloignerez du grand cercle : vous danserez un peu à l'écart, entre vous.

—C'est cela, reprit le colonel, à la campagne il faut savoir jeter le cérémonial pardessus les moulins.

—Le temps des béquilles viendra assez tôt, mes enfant, ajouta M. de Valleran ; profitez de la saison des ailes.

Le dimanche se trouvait pris, et il fut convenu que l'on irait à Montmorency le lundi, dernier jour de la fête.

—Mademoiselle, dit Faustina en s'inclinant devant Yolande, pourrai-je avoir l'honneur de danser avec vous le premier quadrille ?

—Un jeune homme fit la même invitation à Coraly, et comme il n'y avait pas d'autre danseur dans la petite troupe, Stella dit en riant :

—Eh bien ! me voilà sans cavalier, moi,

Tout en causant, on était arrivé, non pas aux confins du monde, mais à l'extrémité du lac, dans un endroit agreste, abandonné des promeneurs, mais non de la nature ; elle semblait au contraire avoir réunis là ses arbres les plus touffus et son plus charmant désordre. Comme une jolie femme un peu négligée, cette belle nature avait laissé, sur le tapis de sa chambre verte, des paquerettes, du muguet et des scabieuses des bois, elle laissait traîner ses roses sauvages sous les buissons et jetait pêle-mêle, dans tous les coins, des foulils de touffes de généts.

Au milieu de cette solitude, où nul Parisien n'avait planté sa tente, ou plutôt son chalet, Stella remarqua de grands murs qui semblaient tristes comme une tombe. On n'apercevait ni fenêtres, ni maison, ni jardin ; tout se déroulait aux regards. La seule porte qui fut percée dans le mur et qui donnait accès dans cette étrange demeure, était une porte pleine, sans aucune espèce de grillage ; elle était peinte en noir et semée de larmes blanches.

—Mais, c'est la maison du mort ! s'écria Stella.

Aussitôt elle courut devant la porte funèbre, qu'elle examina soigneusement, tout le monde s'empressa de la suivre.

—C'est bien cela, dit Stella... Regarde ! on voit le tour où l'on met ses provisions d'hiver, choréto, voici la sonnette que l'on sonne pour le prévenir.

Vois donc, lui dit Yolande, cette petite ouverture pratiquée dans le mur ; ce n'est pas même aussi grand que le trou d'un rideau de théâtre.

—Ah ! ah ! reprit Stella, il paraît que le mort est curieux. C'est par cette ouverture qu'il hasarde un oeil, et peut voir sans être vu... Il devrait bien sortir pour nous être agréable... Je serais enchantée de le connaître.

—Eh bien ! dit Yolande en riant comme une folle, puisque tu n'as pas encore de danseur pour notre quadrille de lundi, prie-le d'être ton cavalier.

—C'est une bonne idée, répondit Stella. Allons, me voilà magicienne, nécromancienne.

Alors en étendant son ombrelle, en guise de baguette, elle s'écria :

“ Par le Styx et l'Achéron, par les mânes des trépassés, au nom de la danse Macabre, j'ordonne au mort de se rendre dimanche, à la fête de Montmorency, au bal de la Châtaigneraie, et je l'invite à danser.

Quand elle eut fini cette évocation, elle partit d'un éclat de rire ; mais tout à coup elle tressaillit et resta comme pétrifiée.

Une voix, qui lui sembla quelque peu sépulcrale, se fit entendre derrière la porte et répondit :

—Le Mort accepte.

XVII

LA FÊTE DE MONTMORENCY.

Le fameux lundi de la danse Macabre était arrivé : c'était le dernier jour de la fête de Montmorency, qui commence le dernier dimanche de juillet et finit neuf jours après. Cette fête, essentiellement pittoresque, attire toujours à Montmorency une infinité de badauds de Paris.

Les deux dimanches de la fête avaient été joyeux et bruyants. Dès le matin, le chemin de fer du Nord avait emporté à Enghien, de demi-heure en demi-heure, des nuées de voyageurs ; ces nuées, compactes en sortant des wagons, se dispersaient peu à peu, comme les nuages de vapeur qui les avaient apportés. Montmorency n'avait pas encore son audacieux chemin de fer ; les voyageurs s'entassaient dans des omnibus, d'autres montaient dans des calèches de louage et des tapissières, d'autres gravissaient à pied, en s'essuyant le front, l'espèce de montagne au sommet de laquelle trône Montmorency.

N'en déplaise aux environs de Paris, qui viennent chacun à leur tour réclamer la suprématie, l'un avec sa rivière et ses canotiers, l'autre avec sa manufacture de porcelaine ; un autre avec son aqueduc ; un autre avec son donjon ; Montmorency n'a pas son égal à quinze lieues à la ronde : les rochers de Fontainebleau peuvent seuls rivaliser avec les Alpes montmorenciennes.

Chacun s'acheminait donc vers Montmorency ; il apparaissait de loin sur la hauteur, avec sa belle et grande église, ancienne chapelle de ses ducs, et qui ne ressemble en rien aux petites églises de village. Dans les pays où la nature est plus belle, l'église devrait toujours être plus vaste : ne faut-il pas qu'elle abrite tous ceux que lui envoient la forêt, la colline, la vallée, le magnifique paysage ; tout ce qui parle à l'âme d'un Dieu et lui donne de saintes inspirations ?

Mais les joyeux voyageurs qui venaient pour la fête ne songeaient qu'à s'éparpiller dans les bois, sur les hauteurs des Champignons, sur le chemin de l'Ermitage, ou à demander l'hospitalité à l'hôtel du Cheval-Blanc. Le comble et les soubrettes s'y groupaient à l'envie ; à chaque fenêtre il y avait un tête de femme, brune ou blonde, à côté d'une paire de favoris ou d'une paire de moustaches.

Le fameux hangar qui occupe fièrement le centre de la place, était complètement vide, tous les ânes et les chevaux de louage, qui s'abritaient comme dans un salon de conversation, couraient alors par les monts et par les bois.

Leurs innocents cavaliers, dédaignant le langage de la bride et de l'assouplissement de l'encolure, galoppaient au hasard en formant de pittoresques zigzags, risquaient à tout instant de faire une lourde chute ou de renverser un passant, et méritaient doublement le nom poétique de casse-cou.

On les apercevait de loin, agitant leurs bras comme des ailes, et donnant ainsi à leurs coursiers un certain air d'hippogriffe, tandis qu'à leurs côtés de rayonnantes cavaliers passaient comme des comètes, avec leurs chevauchures flottantes.

Lorsque Théobald rencontrait sur son chemin ces étranges cavalcades, il les regardait en pitié du haut de son cheval Bolzébut. Quant à M. Despinois, un jour qu'il errait sur la place du marché, il lui vint l'idée de proposer d'y ériger une statue, celle de Lucullus, qui découvrit la cerise à Cerasus, dans son expédition contre Mithridate, et la naturalisa en Europe, pour la gloire de Montmorency.

Mais ces cavaliers, chevauchant dans les bois du côté d'Andilly, n'étaient qu'un coin du tableau ; la fête réelle, la grande fête aux bruyantes fanfares, aux cymbales, aux trombones, aux barriques de toile, à la tribu de marchands forains retentissant, bourdonnant et campait en face de l'avenue de l'Ermitage, à la grande Châtaigneraie.

(A suivre)

Causerie littéraire

A travers l'Italie

(SUITE)

Ce n'est pas avec plus de révérence qu'il parle du suffrage universel et de ses mensonges. Témoin d'une élection et des promiscuités que le candidat est obligé de subir : “ J'aime mieux faire “ ma cour à M. Guizot qu'à mon portier ! ” résumant d'une manière piquante à son ordinaire, le paradoxe qui, mettant l'origine du pouvoir en bas, asservit nécessairement l'intelligence au nombre, par suite à la grossièreté (6). ”

D'Ancône à Foggia, il suit pendant plusieurs heures la grève de l'Adriatique, longue et stérile bande de sable incessamment rongée par la lame. “ Aucune trace de culture, dit-il. Les visages juchés sur les hauteurs rappellent l'ancienne insécurité de la côte que les pirates ont ravagée pendant des siècles. Ils arrivaient de la Grèce qui est si près de la Tripolitaine, de l'Algérie, et surtout des pays toujours à demi-sanges qui sont là-bas de l'autre côté de cette mer qui marquent le commencement du monde slave. Il a fallu la conquête d'Alger pour en finir à jamais avec ce fléau de tant de siècles. Qui songe hélas ! à en garder une gratitude à la Maison de France pour en avoir ainsi, d'un coup, nettoyé la Méditerranée ! (7). ”

Ce n'est rien, ces deux lignes mais cela suffit à séparer M. Paul Bourget de tant d'écrivains qui n'ont que des injures pour les rois en exil ! M. Bourget voit juste en politique. Le jour n'est peut-être pas loin où il le reconnaîtra, où il embrassera la vérité religieuse. Et déjà comme il se sent attiré vers elle, combien lui pèsent les négations d'une fausse philosophie, les vains systèmes de la vaine science.

A Chiusi, l'antique Clusium du roi Porcenna, il visite les tombeaux étrusques, et cette visite le laisse froid. A côté se trouvent de petites catacombes, chrétiennes celles-là, — et voilà notre voyageur tout ému : “ Tout à l'heure, écrit-il, il n'y avait en moi que curiosité. Je ne peux me défendre maintenant d'un respect troublé. Ces reliques qui reposent le long de ces galeries sont parfois désignées par une épithète latine. Le plus souvent elles restent anonymes. Mais je sais qu'elles appartiennent à des hommes qui, vivants, pensaient au salut de leur âme. C'est pour assurer ce salut qu'ils risquaient leur vie en venant assister malgré les lois, aux cérémonies de leur culte dans cette cachette pieuse. C'est parce que beaucoup de leurs semblables pensèrent et sentirent comme eux que le christianisme a triomphé. Pour une part, si petite soit-elle, chacun d'eux a contribué à la création d'un idéal en dehors duquel, même aujourd'hui il n'y que ténébres, doute et douleurs... Pour une part infiniment faible, mais pour une part tout de même, une catacombe misérable et abandonnée comme celle-ci compte dans cette métamorphose de l'univers moral. Je vois s'en aller une des graines qui, enfouies sous le sol, lèvent plus tard pour une splendide moisson de cathédrales, comme celle de Sienne que je visitais l'autre semaine, comme celle d'Orvieto que je visiterai dans quelques jours... ”

Tout à l'heure (dans la salle des tombeaux étrusques), je trouvais naturelles les plaisanteries des petits garçons et leurs gambades. A présent, elles me choqueraient, et mon guide tout grossier soit-il, sent comme moi, car un de ces enfants ayant voulu prendre un des os visibles entre les fentes des pierres, le vieillard empêche ce qui serait un sacrilège. Obscurément, vaguement, il éprouve, lui aussi, cette impression que ce sont là non seulement des morts, mais nos morts, et il a raison, puisque notre âme, à quelque degré que ce soit, vit encore un peu de l'âme qui soutenait autre fois ces pauvres débris (8). ”

(6) Page 218.

(7) Page 166.

(8) Page 96.

M. Paul Bourget passe quelques jours à Monte Oliveto dans une ancienne abbaye fondée, en 1319 par les siennois Bernard Tolémi, et qui n'est aujourd'hui préservée de la ruine que par un cloître auquel une décoration du Signorelli et du Sodoma a valu le titre de monument national. Voici ce qu'écrit, au fond de ce vieux couvent d'Italie, le romancier parisien, l'auteur du *Disciple* et de *Cruelle énigme* :

“ Dans cette pièce qui m'abrite maintenant d'un orage glacé d'automne, les anciens abbés de la congrégation olivétaine attendaient, une fois leurs pouvoirs finis, le jugement de leurs frères.

Magnifique et sombre symbole d'un autre jugement sans appel et plus redoutable encore !... Des moines dont les robes blanches défilèrent jadis le long des vastes corridors, trois ou quatre frères demeurent en simples soutanes, et gardés à la parolérance. Un vieil abbé qui n'a plus même le droit de porter ce beau costume aux couleurs de la Vierge, veille, sous le titre d'intendant, à la conservation de l'édifice et des célèbres fresques... Aucune autre société que celle de l'abbé, qui ne se montre guère qu'aux repas, tant le saint homme est occupé aux innombrables travaux de sa gestion.

“ Le seul travail des moines avait fertilisé les terres qui entourent le couvent, et, sans l'énergie directrice du survivant resté à son poste, elles retourneraient sans doute au désert, comme à l'époque où le bienheureux fondateur vint faire pénitence avec ses deux compagnons Ambroise Piccolomini et Patrice Patrizzi. Point de livres dans la bibliothèque, sinon les vieux volumes reliés en parchemin des Pères de l'Eglise, qui n'ont guère de rapport avec ce que l'argot des journaux appelle pompeusement l'évolution littéraire. Pourtant ce n'est pas la première visite que je fais à cet ermitage et je voudrais que ce ne fût pas la dernière, tant que j'en ai senti à deux reprises déjà l'influence. Et voici qu'au lieu de descendre au cloître où les deux grands peintres ont reproduit la légende de Saint Benoît dans une suite de fresques gracieuses et tragiques, je me mets à chercher les raisons de cette bienveillance et de l'attrait exercé sur moi par cet exil dans ce couvent abandonné. J'en crois voir d'assez générales pour mériter d'être notées et je les écris en prenant pour pupitre un des *in-folio* de cette bibliothèque, sur lequel je viens de songer durant de longues heures : le traité de saint Irénée contre les gnostiques. Ah ! le merveilleux ouvrage de psychologie à faire rentrer dans l'ombre tous nos pauvres essais ! (9). ”

A la fin de son livre, au moment de le fermer, l'auteur revient sur cette supériorité des Pères de l'Eglise, sur la grandeur de leur génie et la puissance de leur foi : “ Le chétif univers que nous sommes dans l'autre univers, dit-il, la fragile durées de notre destinée, la mesquinerie insignifiante des passions individuelles dont nous souffrons, la pauvreté des accidents qui nous blessent, le peu que représente dans la vaste suite des âges le tumulte contemporain, nous le sentons à plein cœur, et à plein cœur aussi ce besoin, cet appétit des choses éternelles, la pluie antique, la plus sûre garantie de notre destinée d'outre-tombe. Ce n'est pas sans raison que les Pères de l'Eglise, qui restent les princes des psychologues et des moralistes, malgré les *fractas microscopique de notre science actuelle*, ont comparé la vie humaine à un voyage et l'homme qui doit mourir à un passant qui s'achemine vers sa fixe demeure (10). ”

Quelques jours après son passage à Monte Oliveto, M. Paul Bourget s'est arrêté au couvent d'Assisi. Il avait emporté avec lui la biographie de Saint-François par saint Bonaventure. Au sortir de cette lecture, il écrit ces lignes : “ Une personnalité morale s'est révélée ici, — il y a sept cent ans — d'une grâce si puissante, d'une ferveur si profonde,

(9) Page 54.

(10) Page 337.

d'une douceur si ineffable, qu'il a paru impossible que même les âmes les plus obscures, celles des humbles animaux, n'en subissent pas la domination. Et certaines paroles de saint François nous ont été transmises, très profondes, et qui suffisent à le rendre vivant tout entier, comme celles-ci à ses disciples : “ Quoique vous soyez en voyage, vous devez être aussi humbles et modestes que si vous étiez dans votre ermitage ou dans votre cellule. Car, en quelque endroit que nous allions, nous avons toujours notre cellule avec nous. Notre frère, le corps est notre cellule et l'âme est l'ermite qui y demeure pour penser à Dieu et l'adorer. Si une âme religieuse ne demeure pas en paix dans la cellule du corps, les cellules extérieures ne lui seront guères utiles... ” N'aurions-nous de lui que cette phrase, nous nous sentirions devant un homme qui eut le génie de la vie mystique. La maîtrise est là qui se manifeste, comme partout où elle se rencontre, par cette vertu dominatrice, l'indiscutable sûreté du coup-d'œil.

(A suivre)

LA POLITIQUE DE L' "UNIVERS"

(SUITE)

Pie IX approuva pleinement cette attitude. Louis Veuillot, du reste, ne pouvait douter de ce précieux appui. Il avait vu le Pape quelques semaines avant la réapparition de l'*Univers*, et voici en quels termes, dans une lettre intime, il résumait les conseils qu'il en avait reçus : “ C'est l'*Univers*, que l'on veut avec son nom et avec sa ligne, sans aucune hostilité personnelle, sans faiblesse, sans calcul humain. Oh ! que je veux être tout cela et que nous serions utiles si l'on voulait seulement un peu nous entendre ! ”

Quelques jours plus tard, dans une autre lettre écrite également de Rome, il disait :

“ J'ai le plaisir de voir que ma politique, dont je parle très hautement, est très hautement approuvée, et les catholiques libéraux eux-mêmes n'y trouvent point à redire. On dit que les catholiques ne doivent être d'aucun parti, n'en peuvent soutenir aucun, qu'ils ne peuvent conspérer le renversement des institutions, mais seulement s'efforcer de les améliorer ; on accorde qu'ils doivent se défendre de l'opposition systématique parce que c'est un mensonge ; on baisse la tête sans oser dire ni oui ni non, lorsque je prétends qu'il faut donner raison et que tout cela est la conduite nécessaire de l'honnête homme. Mais à la pratique combien d'objections seront faites ! Il faudra les braver. ”

Où, il y eut des objections ; il y eut même des injures, des insinuations perfides. Comme on les brava ; Personne jamais, surtout devant des contradicteurs avec lesquels il faut compter, ne pose en principe qu'il faut aller jusqu'à l'opposition systématique, par conséquent jusqu'au mensonge, mais, dans la pratique, c'est autre chose : les plus honnêtes gens du monde vous accusent de pactiser avec l'ennemi si vous lui reconnaissez un mérite quelconque. L'*Univers* se heurta de nouveau à ce parti pris. Les intransigeants et les moustiques de la presse et des salons orléanistes ou royalistes donnèrent à entendre que Louis Veuillot ne pouvait être indépendant de l'empereur, puisqu'il continuait d'adhérer à l'empire. Le comte de Falloux a mis cela dans ses Mémoires, et il s'en faut que tous ses amis politiques l'aient trouvé mauvais.

L'empire en 1867 était trop lié à la Révolution et à l'italianisme pour que les conseils de l'*Univers* fussent écoutés. Sous ce rapport nous n'eûmes aucun succès. Mais si Louis Veuillot indiqua vainement à Napoléon III la voie où il pourrait trouver gloire, puissance et durée, ce ne fut pas en vain cependant qu'il reprit la lutte. Nul dans la presse ne servit avec autant d'éclat et de succès la cause du Concile,

nul ne combattit aussi vigoureusement la coalition que formèrent contre l'autorité spirituelle du Vicaire de Jésus-Christ les catholiques libéraux, les royalistes parlementaires ou gallicans et les impérialistes. Oui, ces mêmes adversaires qui reprochaient à l'*Univers* d'accepter, à titre de pouvoir établi, un gouvernement dont l'Eglise avait à se plaindre, mais avec lequel elle ne voulait pas rompre, s'allièrent à ce même gouvernement pour empêcher la proclamation de l'infailibilité. Serait-il difficile de prouver que les survivants de ce groupe sont tous aujourd'hui parmi ceux qui nous reprochent d'admettre dans son vrai sens, sa vraie portée, la lettre officielle du cardinal Rampolla sur la conduite politique des catholiques.

En 1870, l'empire, passé officiellement au libéralisme, eut l'étrange idée, non pas de se mettre précisément aux voix, mais de chercher dans un plébiscite une force nouvelle et plus grande. Il demanda au peuple français de ratifier des changements introduits par la volonté impériale dans la constitution césarienne de 1852. Chaque citoyen fut appelé à donner son avis par oui ou non.

Naturellement les impérialistes résolurent de dire oui et les ennemis de l'empire de dire non. L'*Univers*, après avoir exposé sans précipitation le pour et le contre, déclara que, ne voulant ni pousser à une révolution, ni se livrer à un pouvoir qui en ce moment même travaillait à Rome contre la liberté de l'Eglise, il s'abstiendrait. C'était “ la ligne ”. Nos acceptations, en dépit de ses fautes et de nos craintes, le régime établi ; nous n'avions pas à le sacrer, à lui donner un blanc-seing. Il aurait eu nos voix si, par une déclaration suffisamment net, il avait rassuré les catholiques. Cela fut indiqué en quelques lignes claires et sévères par Louis Veuillot.

La guerre éclata, l'empire tomba. Cette fois encore nous n'étions pas parmi les vaincus, et jamais nous n'avions été plus loin des vainqueurs. Tout le monde devait obéir au pouvoir de fait, car l'ennemi était là et l'hésitation eût été un crime envers la patrie ; mais il était de réserver tout haut le droit royal. Louis Veuillot ne crut pas devoir le faire ; il ne réserva que le droit de l'Eglise, et c'est dans le recours à Dieu qu'il montra le salut.

Sa situation commandait de parler net et vite. Dès le 5 septembre l'*Univers* donna son avis. Après avoir dit avec amertume comment venait de succomber l'empire et comment s'était établie cette troisième république, il ajoutait : “ A l'égard des hommes qui viennent prendre ou d'accepter une si terrible responsabilité, nous nous sommes assez souvent expliqué sur chacun deux pour n'avoir pas besoin de dire que nous n'aurions choisi aucun. A notre avis, si le moment semblait commode pour faire une révolution, c'était néanmoins le moment le mieux indiqué pour ne point passer la fantasia. ” Quelques mots sur des nouveaux gouvernants suivaient cette remarque nécessaire, puis Louis Veuillot reprenait :

(A suivre)

AUX ABONNES RETARDAIRE

Nous sommes décidés à suivre l'exemple de plusieurs de nos confrères, et à prendre des mesures de rigueur contre les abonnés qui ne soldent pas leurs arrérages.

D'ici à quelques jours nous allons mettre tous les comptes pour arrérages d'abonnement au *Courrier du Canada* et au *Journal des Campagnes* entre les mains de nos avocats.

Personne ne pourra se plaindre d'avoir été pris par surprise, et s'il y a des frais d'encours ce sera la faute de ceux qui n'auront pas voulu être raisonnables.

AVIS

L'abonnement au "Courrier du Canada" est uniformément fixé à \$3 payables d'avance.

L'abonnement au "Journal des Campagnes" est de \$1, aussi payables d'avance.

Toutes les lettres concernant la rédaction, l'administration, les abonnements, les annonces, les arrérages, etc., devront être adressées au sousigné.

M. Léger Brousseau, propriétaire de l'imprimerie et M. Elzéar Gédard, gérant, continueront à s'occuper pour nous de l'administration.

THS CHAPPAIS,

Directeur-proprétaire du "Courrier du Canada," Rue Beaudry, Québec.

ANNONCES NOUVELLES

Etablissement d'horticulture de Tourouvre. Propriété à vendre.—E. M. A. Boucher. Bonbonnières—G. Seifert. La maison Z. Paquet. Dr Ch. Verge, Jr. A vendre tableaux des principales indulgences. Tapis ! Préfats—Glover, Fry & Co. Instruments de musique, etc.—L. N. Pratte. Pianos ! Pianos !—Bernard, Fils & Co. Le Magasin du Louvre.—Côté & Faguy. Effroies à robes.—Behan Bros.

CANADA

QUEBEC, 28 NOVEMBRE 1891

Pourquoi deux mesures ?

M. MERCIER ET SES LIBELLES

Les poursuites de M. Mercier contre les journaux continuent à défrayer la chronique politique.

La Presse et la Minerve, menacées toutes deux, n'ont pas l'air effrayées du tout.

Nous lisons dans la Presse :

M. Mercier a signé hier après-midi sa plainte devant le magistrat de police contre M. Thériault Berthiaume, propriétaire de LA PRESSE, au sujet de la publication dans ce journal d'articles dédiés à Son Excellence.

M. le comte paraît spécialement froissé de l'article "1886-1891" dans lequel on faisait un parallèle entre Honoré Mercier, pauvre député de 1886, et Son Excellence M. le comte Mercier de Tourouvre, le riche et fastueux personnage de 1891.

M. Berthiaume a été averti aujourd'hui de l'émission du mandat et comme il est retenu à sa demeure depuis quelques jours par une passagère indisposition et la grave maladie d'un membre de sa famille, il n'a pu faire acte de présence aujourd'hui.

Cependant, demain matin, il pourra se rendre à la cour et fournir les cautionnements d'usage.

La Minerve déclare qu'elle n'a pas encore eu de nouvelles du mandat lancé contre son directeur :

Nous n'avons pas encore eu l'honneur de recevoir le susdit mandat que l'on nous annonce depuis une quinzaine de jours, mais il est bien évident que Son Excellence a compris qu'il ne pouvait plus reculer, après toutes ses fanfaronnades, et qu'il lui fallait s'exécuter. Donc, nous devons recevoir, aujourd'hui même, l'ordre de comparaître devant le magistrat de police, pour expliquer devant la cour criminelle comment il se fait que nous n'avons pas confiance dans le chef de la clique qui nous mène à la ruine et au déshonneur. Nous ne nous embarquerons, ni pour New-York, ni pour l'Europe, de sorte que le grand complot est sûr de nous trouver à nos bureaux à l'heure habituelle.

Nous ne savons encore quel article en particulier, M. Mercier nous reprochera. Il paraît que la plainte portera sur nos articles en général. Si M. Mercier poussait la générosité jusqu'à ce point, nous lui dirions que nous aimerions à subir notre procès sur le boodlage gigantesque qui s'accomplit, depuis des années, à l'ombre de sa bienfaisante gouverne. Nous lui demanderions, par exemple, que notre procès s'instruise sur la grave accusation que nous avons portée à maintes reprises contre son cabinet et qui se résume brièvement comme suit : "Tout se vend à Québec : places, contrats, subsides, chemins de fer, règlement de réclamations, etc. Tout ne s'obtient qu'au moyen de gros tributs payés à la barrière—à Pacaud et Cie." Nous avons même dit qu'il a été volé plus d'un million à la province de cette façon.

Mais puisque M. Mercier reproche aux journaux conservateurs leurs accusations générales, pourquoi n'a-t-il pas pris en 1889, des procédures contre la Patrie qui avait dit :

On a organisé à Montréal comme à Québec, en dehors de l'influence légitime des députés locaux des offices de chantage publics où l'on carotte ceux qui ont des faveurs à demander au gouvernement. On met à contribution les grands et les humbles, les gros et les petits. On fait payer commission sur tout.

Avons-nous jamais dit quelque chose de plus fort ?

Pourquoi encore M. Mercier n'a-t-il pas poursuivi pour libelle ce libéral de vieille roche, M. Calixte Lebeuf, qui a écrit sous sa signature :

Maintenant, l'on trouve que M. Mercier et toi vous menez une vie de faste scandaleuse ; on trouve que M. Mercier, qui était pauvre, est devenu riche trop vite et son salaire ne

lui permettait pas de s'enrichir aussi vite que cela ; on en dit à peu près autant de toi et de ceux qui entourent Mercier ; et ce sont vos meilleurs amis personnels et politiques qui parlent ainsi, et tout haut ; tu serais surpris si je te disais les noms.

On dit tout haut que cette administration est la plus corrompue qui ait souillé les lambris du palais législatif ; que tout s'y vend ; qu'il n'y a pas de principes, pas d'honnêteté, pas de parole, pas d'honneur.

Ce n'était pas un conservateur, mais un libéral de vieille roche qui portait ces accusations formidables.

L'avez-vous poursuivi, M. Mercier ?

UNE QUESTION

A QUI LE DÉPÔT

A propos de la contestation de l'élection de Chicoutimi, le Progrès du Saguenay dit :

Il a été prouvé devant la commission royale à Québec que le dépôt dans la conté-pétition contre Sir A. P. Caron avait été fourni par M. Pacaud sur l'argent détourné au trésor provincial dans l'affaire de la Baie des Chaleurs.

La conté-pétition a été renvoyée hier et une couple de cents piastres suffiront pour payer en garantie desquels le dépôt était exigé.

Le dépôt avait été fait au nom de M. Pacaud, mais a-t-il droit de le retirer ou plutôt le gouvernement n'a-t-il pas le droit de saisir cet argent entre les mains du protonotaire.

C'est là une question que nous posons à la résoudre.

LEURS EXPLOITS

Les \$115,000 de M. Whelan. Les \$100,000 de la Baie des Chaleurs.

Les \$30,000 du Témiscouata. Les \$21,000 de M. Beausoleil.

Les \$10,000 de Lockwood. Les \$2,000 de M. Fraser. Les \$30,000 du pont de Rigaud.

Les Canadiens à Paris

Inscrits au Commissariat général du gouvernement du Canada, à Paris, 10 rue de Rome.

Monseigneur Emile Grouard, vicaire apostolique d'Athabaska, 26, rue de Saint-Petersbourg.

M. et Mme Jules Parot, Hull, P. Q., 24 rue Boursault.

M. F. X. Garneau, Québec, hôtel Burgère.

L'abbé P. S. Garant, Crown Point, N. Y., hôtel Fénelon.

M. et Mme John Chaffers, de Montréal, hôtel de Bretagne.

M. et Mme Archibald Stewart, Ottawa, hôtel des Deux-mondes.

Monseigneur Emile Grouard, O. M. I., évêque d'Ibora, vicaire apostolique d'Athabaska-Mackenzie, arrivé à Paris il y a une quinzaine, est resté hier du Mans où habite sa famille, et se mettra en Route pour Rome, en attendant à Lyon, etc., mercredi prochain.

M. le Dr Faribault et M. R. P. Clerk, font en ce moment un voyage en Allemagne et en Italie.

La petite colonie canadienne à Paris va perdre quelques-uns de ses membres les plus estimés. Au commencement de décembre, MM. les docteurs Léprieux, Chénier, Faribault et Chartrand partiront pour le Canada.

M. et Mme Mailloux, de Québec, passent l'hiver à Cannes.

M. C. A. Prévoist et le docteur F. de Sales Prévoist sont partis pour le Canada et reviendront à Paris en janvier.

Le Dr Lafontaine et M. Emery Lafontaine ayant remis leur départ jusqu'à cette semaine, se sont embarqués mercredi à bord du Britannic.

M. l'abbé Garayud partira le 28 par la Bretagne.

Etude religieuses, philosophiques, historiques et littéraires.

LIVRAISON DU 15 NOVEMBRE 1891

I.—Humanités classiques et humanités modernes (Deuxième article), P. J. BURNICHON.

II.—L'encyclique Rerum novarum, Léon XIII et le socialisme d'Etat (Deuxième article), P. H. MARTIN.

III.—Argent et littérature : Le siècle des pensions, P. V. DELAPORTE.

IV.—L'abbé Combalot missionnaire apostolique, P. H. PRÉLOT.

V.—L'inscription "Vive le Pape !" au tombeau de Victor-Emmanuel, P. R. DE SCORRAILLE.

VI.—Le Clergé français réfugié en Espagne pendant la Révolution (Troisième article), P. J. DELBREL.

VII.—Bulletin scripturaire, P. J. BRUCKER.

VIII.—Bibliographie.

GOUTHE-SOULARD (Mgr) : Discours et allocutions sur les Ecoles, divers autres sujets et œuvres de charité, M. Bonillon.—SOMMERVOGEL (C.), S. J. : Bibliothèque de la Compagnie de Jésus. Nouvelle édition ; t. II, H. Cherot.—SORTAIS (G.), S. J. : Ilios et Iliade, J. Brucker.

IX.—Tableau chronologique des principaux événements du mois, P. G. S.

LA SURDITE

GUÉRIE CHEZ SOI

Un opuscule en Français décrivant la manière de se guérir chez soi-même et sans le secours étranger de la surdité et de bruits d'oreilles. Le Rév. D. H. W. Harlock, du Presbytère, écrit : "Faites tout au monde pour employer ce moyen dont la valeur est de premier ordre, et qui m'a rendu le service RAPID signalé." Franco 50 centimes.—M. RAYMOND & Co, Éditeurs, 36, rue des Martyrs, Paris.

CHRONIQUE

L'Electeur publie de bien jolies choses, par le temps qui court.

L'autre jour, en lisant cette feuille intéressante, je tombais sur le passage suivant :

Précisément à cause de la rigidité de ses principes, notre parti est soupçonné jusqu'à l'injustice à l'égard de ses amis. Il est trop prompt à prendre au pied de la lettre les élan de vertueuse indignation de ses adversaires. Ceux-ci, qui connaissent son faible, ne manquent pas d'abuser honteusement de sa bonté. L'incident de la Baie des Chaleurs prouve assez éloquentement qu'il ne faut pas attacher trop d'importance aux clameurs des bleus. Les transactions d'argent ne sont pas interdites à un homme parce qu'il est libéral.

Ce morose vaut son pesant d'or !

A-t-il été écrit par M. Barthe le fakir, ou bien a-t-il pour auteur quelque génie inconnu ?

Je l'ignore ; mais je demande un couronne de laurier pour l'auteur quel qu'il soit.

C'est une succession de perles fines.

La "rigidité de principes" du parti libéral !..... Oh ! la, la !.....

Ce parti "qui est trop prompt à prendre au pied de la lettre les élan de vertueuse indignation des conservateurs" !..... Mes côtes ! mes côtes ! s'écrierait Hector Berthelot.

Les conservateurs qui "connaissent le faible" du parti libéral pour la vertu, et qui "abusent honteusement de sa bonté" !

Voyez-vous cela ? Le parti doit MM. Pacaud, Beausoleil, Carrier, sont les gloires vivantes, est passionné pour la vertu ! Il est affamé de probité ! Il est fou d'honnêteté ! Il pousse l'amour de l'intégrité jusqu'au scrupule ! Il est d'une inflexibilité farouche sur les questions d'honneur !

L'ombre d'un scandale l'épouvante ! Le soupçon d'une irrégularité lui fait prendre le mors aux dents !

Sachant cela, que fait le parti conservateur ?

Il tend honteusement des pièges à la bonne foi libérale. Il porte des accusations de boodlage contre les têtes du parti. Aussi celui-ci s'émue, se cabre, s'insurge. Voilà la bisbille dans le camp. Et le tour est joué.

N'est-il pas délicieux le petit tableau de l'Electeur ?

Mais c'est le mot de la fin qui est sublime :

"Les transactions d'argent ne sont pas interdites à un homme parce qu'il est libéral."

"Transaction d'argent," est un pur joyau.

Qu'est-ce que le scandale de la Baie des Chaleurs ? — Le scandale de la Baie des Chaleurs ?..... C'est une simple transaction d'argent !

La belle affaire ! Va-t-on pendre un homme parce qu'il a fait des transactions d'argent ?

Lorsque Doek Murphy est parti de New-York en 1877 avec \$50,000 d'argent volé dans ses poches, on est bien tort de faire du tapage dans la presse américaine... C'était une transaction d'argent.

Je me suis toujours demandé pourquoi on traîne au banc des criminels un homme qui obtient les dollars d'autrui sous de faux prétextes... C'est une transaction d'argent.

L'affaire Lockwood : transaction d'argent.

L'affaire de Témiscouata : transaction d'argent.

L'affaire Fraser : transaction d'argent.

L'affaire Pacaud-Armstrong : transaction d'argent, vous dis-je !

Parce que M. Pacaud est libéral, va-t-on lui défendre de faire des transactions d'argent ?

Non, il n'y a que l'Electeur pour pondre ces ineffables coq-là-ne !

C'est dans ses colonnes également que je me suis régalé du compte-rendu de l'ouverture de l'Institut ouvrier à Lévis.

Des renseignements particuliers m'ont appris que M. Mercier a fait là un discours abracadabrante, un de ces discours insensés dont il a le secret.

L'Electeur a passé le rabot sur cette production oratoire, mais telle qu'il nous la donne, elle est encore informe.

L'organe a commencé son compte-rendu pas une mise en scène savante.

M. Mercier n'arrivait pas ; on crut qu'il ne pourrait traverser à Lévis, et M. Thimolaus Beaulieu ouvrit la séance.

Il avait à peine prononcé trois phrases que..... Mais laissons parler l'Electeur :

A ce moment, de vives acclamations éclatent dans toute la salle et toutes les têtes se tournent vers la porte d'entrée. L'honorable M. Mercier vient d'arriver accompagné de M. F. X. Lemieux, député de Lévis, et de quelques amis.

Le premier ministre s'avance, salué avec un enthousiasme indicible.

N'est-ce pas dramatique, cette entrée du premier Ministre ?

M. Mercier prend la parole et l'Electeur tombe en pâmoison :

M. Mercier est alors appelé à prendre la parole. Il est de nouveau accueilli par des acclamations prolongées.

A cause de l'heure avancée de la nuit nous voyons forcé de ne donner qu'une analyse bien pâle de l'éloquente improvisation du premier ministre, qui a pour ainsi dire mis sous les yeux de ses auditeurs le plus magnifique tableau de l'instruction et de ses bienfaits.

Pour ainsi dire, M. Mercier a mis sous les yeux des auditeurs le plus magnifique tableau.

Il y a là un pour ainsi dire qui n'est pas piqué de vers.

L'Electeur prête à M. Mercier les paroles suivantes :

Constatant la présence en grand nombre de dames dans l'assistance, M. Mercier remarque en passant la différence qu'il a pu établir dans son voyage en Europe, entre la femme dans bien des villes de l'ancien monde et la femme canadienne. Là-bas, dit-il, j'ai vu de bien belles choses, mais j'en ai vu de bien tristes aussi. Là-bas, j'ai vu la religion et la femme faisant défaut et la conséquence ce déplorable état de choses sur le peuple, sur l'éducation et sur les mœurs. L'idée chrétienne disparaissant, et la femme s'affirme partout, elle aide puissamment le clergé, et la conséquence est que nous sommes essentiellement moral, chrétien et patriote. On voudra bien me pardonner cette digression.

Pour du galimatias, c'est du galimatias concentré.

"La religion et la femme faisant défaut" ; "ici on n'en est pas là", admirable vérité de M. de La Palisse ; et enfin : "nous sommes moral, chrétien" etc.

Cette dernière expression me fait penser à l'Electeur peu lettré qui me disait un jour : moi je suis libéral, et je ne suis pas tout seul, j'ai trois gâteaux qui sont libéral.

Cela peut aller de pair avec la : nous sommes moral, de M. Mercier.

Mais le premier-ministre a dit mieux que cela, quoique l'Electeur n'en souffle mot.

Il n'a jamais connu notre ami Belleau, le maire de Lévis, qui pour l'avoir rencontré deux ou trois fois sur les hustings, rencontres dont M. Mercier a dû garder de cuisants souvenirs.

Or, l'autre soir, embarqué dans ses longs et filandreux compliments, tâche dont il s'acquitte toujours avec la grâce d'un hippopotame, M. le comte s'écrie : "M. le maire et moi nous ne sommes pas des amis politiques, mais c'est un de mes amis personnels, un de mes amis d'enfance" !

Ebahissement de M. Belleau ! tête des gens qui connaissent les faits !

Et voilà comment le maire de Lévis a découvert un ami d'enfance dont il avait perdu le souvenir !

Je donnais l'autre jour, en prose, un mot prononcé à propos du fameux rapport de M. Cannon, rédigé par M. François Langelier, et corrobore par lui-même.

Depuis, je suis tombé sur le même mot, mis en vers :

L'OPINION DE FRANÇOIS

Comme son nom le dit, Monsieur Cannon est fort. Et quand à Langelier il soumit son rapport. Le ser François lui tint à peu près ce langage. — C'est mon opinion..... et puis..... je la partage.

Pour copie conforme.

ARCHILOQUE.

La traversée entre Québec et Lévis

On a commencé hier à faire payer 10 cts au lieu de trois pour la traversée entre Québec et Lévis.

On a aussi commencé hier à ne traverser entre Québec et Lévis que jusqu'à 9 hrs p. m., à toutes les demi-heures. A partir de 7 hrs p. m., il n'y a qu'un seul bateau qui fera les voyages.

AU BRÉSIL

La Capitale transportée à Michoroy

Mécontentement de Rio-Grande

New-York, 27—On mande de Rio-de-Janeiro que Da Fonseca n'a pas seulement renoncé au dictatortat et à la présidence, mais qu'il s'est retiré de la vie publique et a renoncé à son titre de commandant en chef.

Les journaux du Brésil ne sont pas satisfaits de la retraite de Da Fonseca, ils demandent sa mise en accusation, ainsi que celle de ses ministres. On dit qu'ils sont responsables de tout ce qui est arrivé pendant le dictatortat.

Les gouverneurs de toutes les provinces ont donné leur adhésion au choix de Peixotte comme chef du gouvernement.

Il est rumored que la capitale de la République sera transportée de Rio-de-Janeiro à Michoroy.

Le général Osseiro qui commandait l'armée des insurgés à Rio-Grande-du-Sul a sommé l'escadre navale de l'Uruguay d'en haut de se déclarer pour l'insurrection.

L'escadre a refusé et a maintenant jeté l'ancre dans les eaux de la République Argentine.

Londres, 27—On mande du Chili, que la province de Rio-Grande, Brésil, est fort mécontente de n'avoir qu'un ministre dans le cabinet.

Les troupes de San-Remo continuent sous les armes.

Nos meilleurs médecins et chimistes certifient que la poudre à pâte de Crème de Tartre Impériale est faite de pur cristal de crème de tartre et de soude anglaise et la plus avantageusement connue. En vente chez tous les épiciers.

Pendant plus de cinquante ans

Le Sirop adoucissant de Madame Winslow a été employé pour la dentition des enfants. Il soulage l'enfant, adoucit les gencives, diminue la douleur, guérit les coliques flatulentes, et est le meilleur remède pour la Diarrhée. Vingt-cinq centimes la bouteille. Vendu par tous les droguistes de l'univers.

Québec, 27 mai 1891—1 an H.

David Ouellet,

ARCHITECTE ET EVALUATEUR,

No 113, rue St-Jean, H.-V.,

QUEBEC

—RÉSIDENCE— —ATELIER—

85, Rue d'Aiguillon, 87, Rue d'Aiguillon

Téléphone 314.

Québec, 9 mai 1891—30 mars—1 an, 130

Donnera du Ton aux Nerfs,
Donnera de la Force aux Muscles,
Donnera de l'Embonpoint,

D.L. Emulsion.

Donnera de l'Appétit,
Donnera du Soulagement aux Consomptifs,
Donnera Fin à la Toux Chronique et guérira les Pouxmons.

"August Flower"

POUR LA TOUX ET LE RHUME.

John F. Jones, Edom. Tex., écrit :

Je me suis servi du Sirop Allemand, pendant les six dernières années pour les maux de gorge, la toux, la catarrhe, douleurs dans l'estomac et les pouxmons, et j'ai certifié à ceux qui ont besoin de remèdes pour des maladies semblables, que le Sirop Allemand est le meilleur.

B. W. Baldwin, de Carversville Tenn., écrit :

Je me suis servi de votre Sirop Allemand pour ma famille, et je suis certain que c'est le meilleur remède que j'aie ; mais es-à pour la toux et le catarrhe. Je le recommande à tous ceux qui souffrent de ces maladies, comme le meilleur remède possible.

B. Schmalhauser, pharmacien de Charleston, Ill., écrit :

Après avoir essayé un tas de remèdes que j'avais sur mes tables, pour le catarrhe, s'ns en tirer de soulagement, j'ai essayé votre Sirop Allemand. Ce remède me soulagea immédiatement et me guérit pour toujours.

G. G. GREEN, SEUL FABRICANT, Woodbury, New-Jersey, U. S. A., et Toronto. (5)

PRENEZ LE REMÈDE D'ISEY

LE GRAND REMÈDE FRANÇAIS contre la DYSPÉPSIE, les AFFECTIONS BILIEUSES, la CONSTIPATION et toutes les maladies de l'ESTOMAC, du FOIE et des INTESTINS.

Chez tous les PHARMACIENS.

Prix : \$1.00

BOURDON D'ALARME ELECTRIQUE.

LE SOUSIGNÉ A POUR SPECIALITÉ DE

BOURDON D'ALARME ELECTRIQUES

CONTRE LES VOLEURS,

et s'adresse à la clientèle de Mess. les Curés et des Fabriques, de paroisses, des grandes maisons d'éducation, collèges, couvents, et généralement des bureaux, comptoirs d'escompte, et des particuliers qui tiennent des valeurs dans leurs maisons.

Son système est plus efficace et plus économique que les organisations de police que l'on pourrait faire.

Le sousigné s'occupe de l'Electricité dans ses applications générales, lumière électrique, batteries, sonnettes, ouverture de portes, allumeurs électriques de jets de gaz etc.

Il sera prêt à fournir à toute personne l'estime ou évaluation du coût des travaux qu'elle désirerait faire exécuter dans cette ligne, et à les entreprendre au plus bas prix.

AUSSE,



CHEMIN DE FER QUÉBEC CENTRAL

Ligne de Québec, Boston, New-York et les Montagnes Blanches

Service de train solide. — Entre Québec et Boston, tous les jours, via Sherbrooke et White River Junction.

La seule ligne sur laquelle circulent les chars parloirs et dortoirs entre Québec et Springfield et entre Québec et Boston sans changement.

LE 28 NOVEMBRE, le 2 NOVEMBRE
1891 les trains circuleront comme suit :

EXPRESS — Départ de Québec, par le bateau-passeur de 1.30 h. p. m., de Lévis à 1.50 h. p. m., arrive à la Beauce Junction à 3.35 h. p. m., arrive à Sherbrooke à 8 h. p. m., arrive à New-York à 10.10 h. p. m., arrive à Boston à 8.30 h. a. m., arrive à New-York à 11.30 h. a. m. Ce train va directement de Québec à Boston sans changement.

MIXTE — Part de Québec par le bateau-passeur à 1.00 h. p. m., de Lévis à 1.30 h. p. m., arrive à la Beauce Junction à 3.35 h. p. m., arrive à Sherbrooke à 8 h. p. m., arrive à New-York à 10.10 h. p. m., arrive à Boston à 8.30 h. a. m., arrive à New-York à 11.30 h. a. m. Ce train va directement de Québec à Boston sans changement.

Les trains arrivent à Québec
EXPRESS — Part de New-York à 4.00 heures p. m., de Boston à 7.45 p. m., de New-York à 6.00 a. m., part de Sherbrooke à 7.40 a. m., arrivant à Lévis à 1.30 h. p. m., et à Québec par le bateau-passeur à 1.45 p. m.

Ce convoi va directement de Boston à Québec sans changement de chars. Char monarque, parloir et dortoir, de Boston à Québec, et de Springfield à Québec.

MIXTE — Quitte St-François de la Beauce à 6.00 h. a. m., quitte la Beauce à 7.10 h. a. m., arrive à Lévis à 10.00 heures a. m., et à Québec par le bateau-passeur à 10.15 a. m. Tous les trains express sont chauffés à la vapeur de la locomotive.

CONNECTIONS

A Lévis et Harlow Junction avec l'Intercolonial, à Sherbrooke avec le chemin de fer Boston et Maine, pour Boston, New-York et tous les points de la Nouvelle-Angleterre. A Duxbury avec Maine Central.

On peut se procurer des billets et le bagage est chèque pour tous les endroits.

Pour autres informations s'adresser au bureau des billets, en face de l'Hôtel St-Louis, ou aux agents de la compagnie.

FRANK GRUNDY, Surintendant général.

J. H. WALSH, Gérant gén. fret et passagers.

Québec, 30 octobre 1891.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1891-Arrangements d'hiver-1891

LE 28 NOVEMBRE, le 19 OCTOBRE 1891
Les trains sur ce chemin de fer circuleront quotidiennement (le dimanche excepté) comme suit :

Les trains quitteront Lévis

Accommodation pour la Rivière-du-Loup et Campbellton 7.30
Accommodation pour la Rivière-du-Loup 8.00
Express direct pour Saint-Jean et Halifax 11.40
Accommodation pour la Rivière-du-Loup 18.50

Les trains arriveront à Lévis

Accommodation de la Rivière-du-Loup 5.30
Express direct St-Jean et Halifax 11.40
Accommodation de Campbellton 13.20
Accommodation de la Rivière-du-Loup 16.50

Le char d'attelage au train express qui part de Lévis à 14.35 va jusqu'à Halifax.

Tous les chars de ce train sont éclairés à la lumière électrique et chauffés à la vapeur de la locomotive.

Tous les trains circulent d'après le Eastern Standard Time.

On se procurera des billets et des informations pour la route, les taux de fret et des passagers en s'adressant à :

D. R. McDONALD, 49, rue Dalhousie, Québec.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 15 oct. 1891.

A VENDRE

LE PETIT LIVRE INTITULÉ

"Tableau des principales indulgences"

Est à vendre chez tous les libraires, et en dépôt au No. 20, RUE BUADÉ.

M. ET. LECARE, Agent.

Cet opuscule a été fortement recommandé par Son Eminence le Cardinal Taschereau.

Son format permet de l'insérer dans un livre de prières.

En le consultant, on peut, sans ajouter pour ainsi dire à ses exercices de piété, gagner un grand nombre d'indulgences plénières et sans chacune de ces communions et même chaque jour.

Prix : 5 cents l'exemplaire.

Québec, 2 novembre 1891—1m.

IMPERIAL

CREAM TARTAR

BAKING POWDER

La plus pure, la plus forte, la meilleure

NE CONTIENT PAS

d'Alun, d'Ammoniaque, de Chaux, de Phosphates

Ni aucune autre substance injurieuse

E. W. GILLET, CHICAGO, ILL.

FABRICANT DES

Célestes Gâteaux à la Levure Royale

TELEGRAPHIE

La santé du Prince Georges

Londres, 27.—Le prince Georges est maintenant hors de danger, il dort bien et reprend graduellement ses forces.

Von Caprivi a-t-il résigné ?

Berlin, 27.—Le Deutsches Wochenblatt ressuscite la rumeur de la démission du Chancelier Von Caprivi. Cette nouvelle n'a reçu aucune confirmation officielle.

Nouveaux honneurs pour Balfour

Glasgow, 27.—Le très honorable A. J. Balfour, premier lord du trésor a été hier installé, avec grande pompe, comme recteur de l'Université de cette ville.

La mort de lord Lytton

Paris, 27.—L'autopsie du cadavre de Lord Lytton, ambassadeur anglais en cette ville, a révélé que la mort était due à la présence d'un caillot de sang dans l'une des valves du cœur.

La veuve de Boulanger

Paris, 27.—Mme Boulanger, veuve du général, et sa fille aînée se sont embarquées à Marseille, à bord du paquebot Ville-de-Bône, pour se rendre à Tunis, où elles vont rejoindre Mme Briant.

Suicide d'un diplomate

Vienne, 27.—Herr Krapf Von Liverhof, le secrétaire de la légation autrichienne, à Washington qui s'est tiré une balle dans la tête mardi, est mort hier.

On dit que Herr Krapf souffrait de mélancolie et qu'il n'est pas responsable de son acte.

L'ex-impératrice Eugénie

Paris, 27.—On annonce, comme très prochain, le départ de l'impératrice Eugénie pour l'Égypte, où elle passera l'hiver. L'ancienne souveraine ne peut plus supporter le climat humide et froid de l'Angleterre pendant la mauvaise saison.

La santé de Gladstone

Londres, 27.—La santé de M. Gladstone est si délabrée qu'il part aujourd'hui pour Biarritz, pour y faire une cure. Ses partisans sont dans la consternation et ne se font pas illusion. M. Gladstone souffre de débilité générale, et il a 82 ans. Si le repos qu'il va prendre ne lui est d'aucun bien sensible, il se retirera de la vie publique.

UNE NOUVELLE PROTESTATION

Ngr d'Anney sera poursuivi

Paris, 27.—L'archevêque d'Anney vient d'écrire une lettre semblable à celle qui a causé la poursuite intentée à Monseigneur Gouthé-Soulard. On s'attend à ce que le gouvernement poursuive l'auteur de cette lettre.

Le "Figaro" Poursuivi

Paris, 27.—Le gouvernement français a résolu de poursuivre le Figaro, pour violation des lois de la presse. On sait que cette grande feuille française s'est mise dans ce cas, en ouvrant une liste de souscription pour payer l'amende de 3,000 frs. imposée à Mgr Gouthé-Soulard, archevêque d'Aix, par la cour d'appel.

Mort de faim

Saint-Petersbourg, 27.—Nombre de personnes sont mortes de faim dans le district de Samara, où règne la plus profonde misère.

La Marine Française

Paris, 27.—Des copies du rapport de M. Coehery, du Comité de Budget ont été distribuées hier à la Chambre des Députés. D'après ce rapport la France possède 30 cuirassés, 26 croiseurs, 15 avisos et 54 torpilleurs.

La Grippe en Allemagne

Berlin, 27.—La grippe sévit à l'état épidémique en cette ville et affecte un caractère beaucoup plus virulent qu'en 1889. Trente décès attribués à ce mal ont été enregistrés depuis huit jours. Les médecins déclarent que 40,000 personnes ont été prises de la grippe depuis le premier novembre seulement à Berlin.

Encore des Grevistes

Paris, 26.—On mande de Lourches, département du Nord, que les mineurs s'y sont mis en grève.

LES SERMONS DE GUILLAUME II

"La Voix du Seigneur sur les Eaux"

Berlin, 27.—Le Freisinger Zeitung annonce que les allocations prononcées par Guillaume II, lors de son voyage à bord du "Hollenzeller", dans la mer du Nord, l'été dernier, viennent d'être publiées par les soins de l'aumônier militaire Rittcher.

La collection porte le titre suivant : "La voix du Seigneur sur les eaux."

D'après le Zeitung, la préface contient ce passage : "C'est le père de famille qui parle aux siens dans ces méditations, affirmant ses droits sacerdotales dans l'absence d'un ministre et exhortant ainsi chacun de nous de suivre son exemple au foyer."

La Disette d'Eau à New-York et Brooklyn

New-York, 27.—L'ingénieur en chef du service des eaux, à New-York, s'est enfin décidé à annoncer officiellement que, par suite de la pluie de lundi dernier, il n'y a plus, pour le présent, à redouter une disette d'eau, et que la quantité d'eau du Croton fournie ces jours derniers aux habitants de la ville serait augmentée de vingt-cinq millions de gallons.

Il était vraiment temps que l'on se décidât à prendre cette mesure, car mercredi matin encore, dans beaucoup de quartiers de la ville la pression était si faible, que dans des centaines de maisons, l'eau ne montait pas au-dessus du premier étage. Et pourtant les rapports officiels apprennent maintenant que, depuis lundi, le rendement de la rivière du Croton s'est accru de cent millions de gallons par jour. Aux derniers avis, le lac du Croton

était sur le point de déborder, et les divers autres réservoirs, le long de la ligne de l'aqueduc, se remplissaient rapidement.

A Brooklyn, on est parvenu à remédier complètement à la disette, au moyen de conduits provisoires en bois, et à l'aide des pompes à incendie. Tous les quartiers de la ville sont maintenant suffisamment approvisionnés et les nombreuses usines et manufactures, qui avaient dû fermer faute d'eau, lundi et mardi, ont été ouvertes.

La brèche, qui s'est produite dans le conduit de Ridgewood, et qui a causé la disette, n'est pas encore complètement réparée ; mais les travaux sont poussés avec la plus grande activité, et, en attendant leur achèvement, on affirme que leur approvisionnement régulier de la ville est assuré.

Echos & Nouvelles

TOUTE ANNONCE DE NAISSANCE, MARIAGE ET DÉCÈS, SERA REFUSÉE SI ELLE N'EST ACCOMPAGNÉE D'UNE REMISE DE 25 CENTS

Une main égarée

Un journalier du nom de François Dominique, travaillant au chantier Russell, s'est fait égarer une main l'autre jour avec une cognée, dont il se servait pour clouer des chevilles de fer dans le bois.

ETTING, N. H., 10 janvier 1891.

M. S. Lachance,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'après avoir fait usage de deux bouteilles de votre Remède du Père Mathieu, je me sens complètement guéri de la malheureuse habitude des liqueurs alcooliques, dont je faisais un abus depuis près de 20 ans. Inutile de vous dire que je ne laisserai échapper aucune occasion de recommander cet excellent remède à tous ceux qui comme moi pourraient en avoir besoin.

Votre dévoué serviteur,

JOSEPH BEAUDOIN.

Nouvelles de Montmagny

M. George Paré, cultivateur de Montmagny, poursuit M. Alfred Bernier, aussi cultivateur, pour \$300 de dommages pour injures verbales.

Quelques nouveaux cas de diphtérie se sont déclarés dans la paroisse et les parents dont les enfants en sont atteints, cachent la chose, craignant, et se rendent même à l'église; ceci n'est pas tolérable et ces gens là encourrent une terrible responsabilité. Le bureau de santé devrait agir avec rigueur et mettre à l'amende ceux qui agissent ainsi.

Mlle Adrienne Talbot est nommée assistante maître de poste à la place de Mlle Elise Bouchard, aujourd'hui Mme Elzéar Laberge.

M. P. Bacon, de St-Pierre, propriétaire du pont en bois sur la Rivière du Sud, a filé au gouvernement local une réclamation de \$4,000 pour un morceau de terre qui a servi pour le pont en fer.

Le Séminaire de Québec a donné pour Notre-Dame du Rosaire, une magnifique cloche qui sera dit-on, installée le 8 décembre, jour de l'Immaculée-Conception.

Cette cloche a été donnée au R. v. d. M. Joli cœur pour sa chapelle du Rosaire.

Conseil de ville

Il y a eu séance du conseil de ville hier soir sous la présidence de M. le maire Frémont.

Étaient présents : les échevins Hearn, Béland, Robitaille, Miller, Leonard, Fiset et Déchêne, et les conseillers Parent, Kaine, Foley, Giguère, Rancourt, Chambers, Jacques, Bussière, Moisan, Gourdeau, Vincent, Drollet, Barbeau et Paul.

Présenté une requête des contribuables du Cap-Blanc demandant que permission soit accordée à MM. Fradette et fils de tenir un étal pour la vente des viandes, au Cap-Blanc.

Renvoyée au comité des marchés.

Lu une lettre de l'association dramatique canadienne demandant le privilège de donner des représentations à la salle Jacques-Cartier, offrant de payer la somme de 16 piastres par soir comme dans le passé.

Renvoyée au comité des marchés.

Lu une lettre de M. Flood, protestant contre la décision du comité de la traversée du pont de la Rivière du Sud, pour le placement au foulon Roche au lieu de les placer comme dans le passé au Palais.

Proposé par l'échevin Fiset et secondé par le conseiller Vincent, que cette lettre soit prise en considération ce soir. Cette proposition est adoptée.

Plusieurs autres lettres sont lues et renvoyées aux différents comités.

Présenté le rapport du comité des finances recommandant que la moitié de l'amende de James Cohn, restaurateur, lui soit remise, à condition que Son Honneur le recorder y consente. Ce rapport est adopté.

Plusieurs autres rapports sont adoptés. L'échevin Hearn propose, secondé par le conseiller Gourdeau, que Son Honneur le maire soit autorisé à signer le contrat entre la cité et la compagnie de la traversée. Adopté.

Le conseiller Chambers propose l'ajournement du conseil. Cette proposition est renvoyée.

Proposé par l'échevin Fiset, secondé par le conseiller Vincent que la lettre de M. Flood soit prise en considération maintenant.

Cette proposition a amené une discussion qui a duré jusqu'à minuit lorsque le conseil s'ajourna à ce soir, à 7.30 h., pour continuer la discussion sur la motion de l'échevin-Fiset.

Un grand nombre de motions ont été proposées et plusieurs questions d'ordre ont été soulevées sur la lettre de M. Flood.

A vous Mesdames

Si une femme veut engraisser vite, se guérir de la maladie si commune à son sexe, jouir d'une bonne santé et aimer la vie, nous lui conseillons d'essayer une bouteille du "Régulateur de la santé de la femme" du Dr J. Larivière. C'est le Tonic qui des nerfs par excellence, le stimulant sans égal qui dispose à la gaieté et chasse les voiles sombres de la mélancolie. Une cuillerée à soupe de "Régulateur" pris avant chaque repas relève les forces, arrête toute douleur, donne appétit et facilite la digestion. En envoyant 25 cents en timbres-poste pour un "Female Porous Plaster" du Dr J. Larivière (le meilleur emplâtre pour les femmes), vous aurez tous les renseignements et certificats concernant ce merveilleux remède. Pour toutes informations, adressez au propriétaire, Dr J. Larivière, Manville, R. I. M. M. EVANS & SONS, Montréal, P. Q., sont les Agents généraux en Canada pour fournir mes remèdes aux pharmaciens et marchands.

Québec, 26 août 1891—1m.

268



Perry Davis PAIN-KILLER
DROIT AU BUT.
AGIT INSTANTANÉMENT
Pour CRAMPES, FRISONS, COLIQUES, DIARRHÉE, DYSENTERIE, CHOLÉRA MORBUS, et toutes les MALADIES des INTESTINS, AUCUN REMÈDE N'ÉGALE LE PAIN-KILLER.
Il a un effet magique sur le Choléra du Pays et les Douleurs des Intestins.
C'EST LE MEILLEUR REMÈDE DE FAMILLE POUR BRULURES, MEURTRES, ENTORSES, RHUMATISME, NEURALGIE et MAL DE DENTS.
Pour usage interne et externe. Il agit promptement et soulage presque à l'instant les douleurs les plus fortes.
EN VENTE PARTOUT A 25 C. LA BOUTEILLE.
Est Membre de tous les Congrès et associations.

EN GARDEZ-VOUS A LA MAISON ?

ALLEN'S LUNG BALSAM.

AUCUN REMÈDE N'EST MEILLEUR POUR TOUX, RHUMES, CROUP, CONSOMPTION, &c

LA COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

Ancienne maison Méthot fondée en 1808
Successeurs de BEAUDET & CHINIC.

Marchands Quincailliers en Gros et en Détail FOURNISSEURS ORDINAIRES

des Fabriques des Institutions Religieuses et d'Education

101 Québec, 1 mai 1891—1m.



FRECHON & CIE.,

1645, rue Notre-Dame, MONTREAL,

Fabricants et Importateurs d'Ornements d'Eglises

ET DE

Statues Religieuses.

IMPORTATION NOUVELLE A DES CONDITIONS EXCEPTIONNELLES DE BON MARCHÉ, D'UNE GRANDE VARIÉTÉ DE

Chasubleries, Soieries, Vases Sacres, Garnitures d'Autel, &c

O ET DE TOUT CE QUI SERT AU CULTE. O

Spécialité de SOUTANES FAITES SUR MESURE!!!

B. D. mandez nos prix et nos circulaires. Québec, 1er mai 1891—1 m.



CREDIT PAROISSIAL

C. B. LANCTOT,

N° 1664,

Rue Notre-Dame

Montreal, P. Q.

AVANTAGE EXTRAORDINAIRE

\$50,000 d'Ornements d'Eglise, Objets religieux, Chasubleries, Images, Chapelets, etc.

CE STOCK qui me provient de la faillite Desaulniers, frères et Cie, et que j'ai eu à des conditions tout-à-fait exceptionnelles, je vends au prix coûtant, et même, avec 10 pour cent d'escompte pour toute vente au comptant.

Chasubles de \$ 8.00 en montant | Dalmatiques de \$20 en montant
Chapes de 12.00 | Images de 10c la feuille

Je continuerai à vendre cette marchandise au No 1617, rue Notre-Dame, Montréal, et au No 9, r. Baude, Québec, jusqu'à nouvel ordre.

Hâtez-vous de me rendre visite.

C. B. LANCTOT, 1664, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, G

Québec, 30 septembre 1891—1m

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE !



GLOVER, FRY & Co.

INVITATION SPECIALE.

LE PUBLIC est invité à venir visiter les lignes qui sont A TRÈS BON MARCHÉ et étant les meilleurs valeurs offertes.

SATIN NOIR MERVEILLEUX de 24 pouces, valant \$1.15 pour 75 ou 71 cents net.

SEALETTE MOHAIR SOIE, 48 pouces, depuis \$5 ou \$4.75 net jusqu'à \$15.

ETOFFES A ROBES MELTON, 25 pouces seulement, 15 ou 14 1/2 cents net.

DRAPE NOIR ET COULEUR pour costumes, 34 1/2, seulement 30 ou 28 1/2 cents.

ETOFFES A ROBES "Comberoy" 44 pouces seulement, 35 ou 33 cents net.

ETOFFES A ROBES de fantaisies, très nouvelles, 15 cents, 20 cents, 22 cents et 24 cents, etc.

BAS EN LAINE écossaise, [meilleure qualité] pour Enfants, à 25 pour cent de réduction.

COLIERS DE TOILE pour Dames, seulement 10 cts, le prix ordinaire, 15 cents à 22 cents.

JERSEY NOIRS et COULEUR pour Dames, depuis 75 cents en montant, réduits de 40 à 50 par cent.

TRAIS DE FANTAISIE pour manteaux, réduits depuis 75 cents en montant.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme.

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1/2d., 2s. 9d., 11s. 22s., et 33s. chaque boîte et pot, et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux Etats

Dernière Edition

"Si vis pacem"
DES ELECTIONS ?

On lit dans l'Etendard :

Depuis le commencement de la crise actuelle, chacun se demande avec inquiétude : Aurons-nous des élections ?

Nous croyons qu'il n'est plus maintenant nécessaire d'être prophète pour répondre affirmativement.

Tous les politiciens que nous avons rencontrés, à part quelques optimistes, sont d'opinion qu'une campagne électorale à brève échéance, est inévitable dans les circonstances.

Les conservateurs y comptent ; les libéraux s'y attendent ; les deux partis s'y préparent avec une grande activité.

L'Evénement, feuille sympathique au gouvernement Mercier, publiait hier la note très significative :

"On dit que l'hon. M. Mercier a profité de son passage à Montréal pour s'organiser en vue des prochaines élections....."

"Des listes électorales ont été fournies à tous les députés libéraux."

Nos amis feraient bien de ne pas se laisser prendre au dépourvu.

Qu'on s'organise partout, c'est le moment.

UNE CIRCULAIRE ELECTORALE

A l'occasion des élections prochaines, dit le *Trifluvien*, la maison Mercier-Pacaud-Langelier & Cie se propose d'envoyer la circulaire suivante aux électeurs :

MERCIER, LANGELIER-PACAUD & CIE

Assortiment general

Bureau principal : Château Bigot, Québec

ADRESSE TELEGRAPHIQUE : O. K.

Messieurs. — Nous avons l'honneur de vous annoncer que la maison fondée par nous sous la raison sociale de *Mercier, Pacaud, Langelier & Cie*, maison qui, par des circonstances douloureuses, était en danger de suspendre ses affaires, se propose de reprendre le cours de ses opérations, et vous lui donnez votre concours.

Nous espérons que vous voudrez bien, comme par le passé, nous honorer de votre confiance. Nous sommes en mesure de vous fournir aujourd'hui, à des prix plus élevés, tous les articles qui ont fait de tout temps et font encore la réputation de notre maison, tels que :

"Appareils de sauvetage perfectionnés, à l'usage des provinces ; Libertés à air comprimé et à soute ; Budgets à échappement, brevetés s. g. d. g. ; Littérature électorale purgative, sudorifique, stérilisatrice ; Couverture en bardeaux, sternement supérieur aux couvertures en paille [système Bernatchez] ;

"Huîtres électorales ; Parfumerie importée ; Bêtes à cornes, de race ; Girouettes et tourelles dorées ; Traité sur la perte de la mémoire, Garneau "auteur" ; Organisation à fonds secrets ; Opinions légales partagées par leur auteur ; Essai sur l'effet du hasard dans les négociations dans les banques ; Paratonnerre pour palais de justice et prison ; Gazelles et pendules, Barrière de péage, Programmes élastiques ; Etc, Etc, Etc.

A ces principaux articles favorablement connus du public, nous en ajoutons de nouveaux, qui sont la propriété spéciale de notre maison. Grand assortiment de déficits progressifs ; Impôts à jets continus ; Cordes de paddy (article ayant déjà servi) ; Tentatives séduisantes contre le gouvernement ; Baillons à l'usage de la presse (non garantis) ; Lettres de crédit ; Etc, Etc, Etc.

La maison se charge en outre d'une foule d'entreprises payantes telles que :

"Construction de ponts de fer, Emprunts à l'étranger ; Règlements et fabrications de réclamations ; Chemins de fer ; Détournement de fonds publics ; Hôpitaux presbytériens de \$2,000 ; Etc, etc, etc, etc.

Une commission variant de 5 à 150 p. c. sera prélevée sur ces opérations. Des renseignements sur notre travail peuvent être obtenus de MM. Whelan, Armstrong, Macdonald, Fraser, Breton, etc.

Nous nous occuperons aussi de la fabrication et exportation des produits politiques en général et de tous les articles..... du code pénal.

Nos commis-voyageurs vont prochainement faire leur tournée, ils auront l'honneur de se présenter chez vous. Veuillez les honorer de votre choix, vous serez convaincus que seule la consommation de nos produits peut mettre la province dans une "ère de progrès, de réhabilitation, de revendication."

Dans l'attente de vos ordres, nous vous prions d'agréer, messieurs, nos civilités distinguées.

Mercier, Pacaud, Langelier & Cie.

Bande de contrebandiers

On nous dit qu'une cargaison considérable de whisky de contrebande a été débarquée durant la nuit de mercredi dans une des paroisses de l'île d'Orléans, par un capitaine de goélette bien connu. En dépit de la surveillance active des dénicheurs de contrebandiers, cette goélette a réussi à se soustraire à leurs poursuites. Elle est maintenant débarrassée de sa dangereuse cargaison et à l'abri des regards des officiers de douane.

La boisson débarquée à l'île d'Orléans, représente, dit-on, une valeur de \$50,000.

Vaisseau "Cigares"

Les curieux vaisseaux cigares que l'on a pu admirer cet été à Québec, ayant pleinement répondu aux espérances que fondaient sur eux leurs propriétaires, on vient de confier à la American Street Barge Work Co., de Duluth, Minn., un contrat pour la construction de trois autres de ces barges dites "Walbacks."

Chaque portera 140,000 minots de blé, ne tirant pas plus de 15 pieds d'eau. Leur longueur sera de 365 pieds, leur largeur de 40 pieds et la profondeur de leur cale, 20 pieds.

Ces vaisseaux cigares menacent de révolutionner le commerce maritime.

NOTES POLITIQUES

Les honorables juges commissaires sont partis pour Montréal.

Ils doivent redescendre la semaine prochaine.

Le rapport attendu par tous avec tant d'impatience, sera probablement rendu public d'ici à huit jours.

En apprenant que notre directeur devait être amené à Québec pour se justifier de l'accusation au criminel portée par M. Mercier, dit la *Minerve*, deux citoyens bien posés de la vieille capitale, M. Edmond Giroux, président de la Commission du havre, et M. Wm. Shaw, gérant de la Chénier Hardware Company, lui ont gracieusement offert par lettres de se porter cautions. Bien des fois merci, car il paraît que l'arrestation devra se faire à Montréal.

Le *Whig* dit que M. Gunn, ancien adversaire de Sir John, sera le candidat libéral à Kingston.

L'orateur White et M. Bourinot, greffier de la Chambre des Communes, ont déclaré aujourd'hui que la Commission du service civil n'a pas le droit, au point de vue constitutionnel, de faire une enquête sur la régie interne de la Chambre et du Sénat. Le parlement seul a droit, d'après eux, de contrôler ses propres affaires et ses employés.

FALSIFICATION

M. Tardivel, rédacteur du *Travailleur* de Worcester, accuse l'*Electeur* d'avoir falsifié son discours, au banquet de M. Laurier à Boston.

L'organe de la clique de Québec a tellement l'habitude du mensonge, qu'il a voulu exercer son industrie aux dépens d'un confrère d'un pays étranger.

Nous sommes très sensible à l'honneur qu'a voulu nous faire notre confrère de l'*Electeur* en publiant dans ses colonnes notre discours au banquet Laurier, mais nous eussions conté fois préféré rester complètement ignoré de ses lecteurs plutôt que de voir notre prose, si pauvre déjà, odieusement mutilée par les typographes de ce journal, ou, ce qui est plus probable, par quelque correcteur par trop zélé, en vérité, qui s'est permis d'écrire entre les lignes pour nous faire dire des choses auxquelles nous n'avons jamais pensé et même mettre à notre compte les plus épouvantables bouffonneries que nous ayons jamais lues. Nous protestons contre cette façon d'agir, qui n'a pas d'excuse, parce qu'ayant été choisi pour représenter nos confrères de la presse franc-américaine à Boston, nous ne voulons pas passer aux yeux du public pour leur avoir fait honte en une circonstance aussi solennelle. Si notre discours tel que soumis, n'était pas du goût de l'*Electeur*, la meilleure chose qu'il eût pu faire, eût été de le supprimer.

Dernières Dépêches

Entente franco-russe

Londres, 28.—Lord Salisbury s'est rendu hier au château de Windsor pour soumettre à la Reine certaines dépêches, en rapport avec l'entente franco-russe.

Ouverture du parlement

Londres, 28.—La Gazette annonce que le parlement sera convoqué pour le 9 février 1892.

Greve des mineurs

Paris, 28.—La grève des mineurs dans le Pas-de-Calais donne de graves appréhensions. On a envoyé un régiment de dragons à Lille, et le nombre des gendarmes a été augmenté, en prévision des troubles qui pourraient survenir.

La mission de M. de Giers

Londres, 28.—La première information authentique par rapport aux résultats du séjour de M. de Giers à Paris, a été reçue au bureau des affaires étrangères par l'entremise de l'ambassade anglaise à Berlin. M. de Giers a communiqué à l'empereur Guillaume et au chancelier Von Caprivi une explication claire au sujet des conférences tenues à Paris, et le caractère de l'entente franco-russe qui s'y est faite. Sans doute le czar a dit à son ministre de faire des déclarations non seulement en vue de faire connaître au gouvernement allemand mais à tous les autres gouvernements européens intéressés, la nature du pacte conclu entre la Russie et la France.

LESPECHERIES DE TERRENEUVE

La Grande-Bretagne intervient

Un "Test Case"

Ottawa, 28.—Le gouvernement impérial vient d'avertir le gouvernement de Terre-Neuve que son acte sur la boîte est inconstitutionnel et propose que le Canada et Terre-Neuve soumettent un test case sur la question au Conseil privé.

Le gouvernement anglais n'a sanctionné l'acte sur la boîte qu'à la condition que les mesures restrictives y contenues ne seraient pas appliquées au Canada.

L'honorable M. Abbott a déclaré qu'il n'y avait rien de plus à dire sur ce sujet pour le moment.

Nouvelles Locales

Personnel

MM. F. S. Tourigny et L. P. Guillet, avocats des Trois-Rivières ; S. C. Rioux et C. Pouliot, avocats de Fraserville ; A. L. Desaulniers et E. Désy, avocats de Louiseville ; L. G. Belley, avocat de Chicoutimi ; J. S. Doucet et J. E. Méhot, avocats d'Arthabaska, étaient à Québec hier pour affaires en Cour de Révision.

Feu

La cheminée de la bâtisse du "Yacht Club" coin des rues St-Pierre et Arthur, se mit à flamber, jeudi soir, vers 4 heures. Le feu s'est communiqué au bois qui l'entourait et les pompiers ont dû en démolir une partie afin d'arrêter l'incendie.

Mort subite

De bonne heure ce matin, une veuve du nom de Lésperance, résidant rue Notre-Dame des Anges, à Saint-Roch, a été trouvée morte, gisant sur le plancher, dans sa maison. C'est son gendre qui, étant allé la voir, fut témoin de cette affreuse mort. Il fit aussitôt avvertir le coroner Belleau qui a tenu une enquête sur les causes de cette mort subite.

Maritime

Le *Newfoundland*, de la ligne Allan, a pris la mer ce matin, après avoir subi des réparations au quai de MM. Carrier et Laine, à Lévis.

En règlement

Au comité du feu hier soir, l'on a pris en considération la demande de mademoiselle Julien, qui a été frappée, il y a quelque temps, par la voiture d'un pompier. Ses avocats exigeaient \$1,000 de dommages, mais ils ont fini par dire qu'ils se contenteraient de \$775. Le comité a décidé de lui accorder ce montant.

Nouvelles religieuses

Lundi le 16, avait lieu à l'Hôtel-Dieu Saint-Valier, de Chicoutimi, la cérémonie de profession religieuse de Mlle Marie-Céline-Éloïse Poitras, en religion Sœur St-Stanislas de Koska, fille aînée de M. François Poitras de Hédleyville, Québec. Le même jour, Mlle Laura Pilote, fille de M. Alfred Pilote de Chicoutimi, prenait l'habit religieux sous le nom de Sœur Ste-Agnès. La cérémonie était présidée par Sa Grandeur Mgr. Bégin. M. Elz. Delamarre, directeur du Petit Séminaire, a donné le sermon de circonstance. Étaient présents : MM. les abbés H. Marceau, Ths. Roberge, Richard Tremblay et L.-E. Boily.

Rumeur

Il est fortement rumeur depuis quelques jours que M. Savard, député de Chicoutimi, va résigner son siège comme député aux Communes, craignant d'être disqualifié.

L'Assile

Supérieure Intérimaire

C'est la Sœur Marie de la Charité, l'assistante-supérieure de l'Asile de la Longue-Pointe, qui remplace provisoirement Sœur Thérèse, en attendant la nomination de la nouvelle supérieure.

Le capitaine Santerre

Le capitaine Santerre, commandant du steamer *Gyffe*, qui a fait naufrage récemment sur les côtes de l'Irlande, lors d'une affreuse tempête, a fini par être sauvé au milieu d'énormes difficultés. Il était alors commandant du *Plumbico*. Le capitaine Santerre est originaire de St-Michel de Bellechasse et a la réputation d'être un marin d'une grande expérience.

Retour au pays

La petite colonie canadienne de Paris va perdre quelques-uns de ses membres les plus estimés. Au commencement de décembre, MM. les Drs Lésperance, Chevrier, Faribault et Chartrand partiront pour le Canada.

Gros emprunt

La ville de Québec fera application à la prochaine session pour obtenir l'autorisation d'emprunter \$500,000 pour fins d'amélioration publiques. Sur cette somme \$190,000 seront consacrées aux améliorations de Saint-Sauveur. C'est là une des conditions de l'annexion de ce faubourg. De plus \$100,000 seront encore employées pour la pose des trottoirs dans ce même quartier. Le reste de la somme sera pour la construction d'égoûts, etc., dans les autres quartiers de la ville.

Recettes

Les lampes qui fument

Le meilleur moyen d'empêcher les lampes de fumer est de tremper les mèches dans du vinaigre fort et de les faire sécher avant de s'en servir. Après cette petite préparation, on sera tout étonné de voir quelle flamme claire et brillante on obtient par ce procédé qui est la simplicité même.

Destruction des rats

On prépare de petits morceaux d'éponges frite dans la graisse très salée. Près du plat où se trouve l'éponge, mettre un autre vase avec l'eau ; les rats, attirés par la friture, ne manquent pas d'y boire. L'éponge se gonfle alors dans leur estomac et les étouffe.

Un gardien célèbre

Le Frère Henri, gardien de la grotte de Lourdes depuis vingt-cinq ans, s'est endormi dans le Seigneur, dimanche le 25 octobre, dans la maison des missionnaires. Tous les pèlerins le connaissent, car il ne quittait jamais son poste d'honneur et de dévouement aux pieds de Marie. On lui accorda cependant de faire partie du pèlerinage ouvrier à Rome en 1880. Le Cardinal Langénieux voulut lui-même le désigner au Souverain Pontife et par deux fois Léon XIII reposa ses mains avec tendresse sur la tête de l'humble Frère.

Au Magasin du Louvre

MM. Côté & Faguy viennent de recevoir un lot considérable de DESSUS DE LITS EN DENTELLES de couleur crème, qu'ils vendent à des prix excessivement réduits. Il y en a pour tous les goûts, et les prix varient de 25 à 50 centimes. C'est une rare occasion de se procurer à bon marché un article qui d'ordinaire, se vend beaucoup plus cher.

Voir l'annonce.

A la librairie Montmbrancy-Laval

On trouvera à notre librairie les quinze mystères du rosario en tableau au prix de 90 cts, ainsi que le chemin de la Croix également en chromos et avec les prières propres à ce saint exercice, prix 60 cts.

PRUNEAU et KIROUAC,
28 rue de la Fabrique.

Personnel

Pendant mon absence en Europe jusqu'en janvier prochain (1892), M. J. Léon Pinsonnault, architecte, sera l'administrateur de toutes les affaires du Bureau, No. 113, rue Saint-Jean.

M. Damase Blais, sera l'administrateur des ateliers, 87 rue d'Aiguillon.

DAVID OUELLET,

Québec, 22 sept. 1891.—Gfs 2fs p. s.

"August Flower"

POUR LA DYSPÉPSIE.

A. BELANGER, propriétaire d'une fonderie de métaux, à Montigny, Québec, écrit : "Je me suis servi d'AUGUST FLOWER pour la dyspepsie. Ce remède m'a beaucoup soulagé. Je le recommande avec des sympathies comme un des meilleurs remèdes."

M. Ed. BERGIRON, commerçant général de Lauzon, Lévis, Québec, nous écrit : "Je me suis servi d'AUGUST FLOWER pour la dyspepsie et j'en ai tiré les meilleurs résultats possibles."

C. A. BARRINGTON, mécanicien et forgeron de Sydney, Australie, nous écrit : "AUGUST FLOWER m'a guéri complètement. On aurait dit un miracle."

GEO. GATES, de C. Smith, Miss., nous écrit : "Je crois que votre AUGUST FLOWER est le meilleur remède du monde pour la dyspepsie ; j'étais presque mort de cette maladie. Je me suis servi de votre remède ; et je considère que je suis parfaitement guéri. Je recommande sincèrement cette médecine à l'humanité souffrante du monde entier."

G. G. GREEN, Seul Fabricant,
Woodbury, New-Jersey, U. S. A.,
et Toronto, Ont.

ELZEAR L. FISET, L. L. B.,

AVOCAT,
75, rue St-Pierre,
ÉDIFICE DE LA BANQUE NATIONALE,
QUÉBEC.

Québec, 27 novembre 1891.—lm3fs. 255

G. H. BURROUGHS
COMPTABLE ET LIQUIDATEUR.

S'occupe de la LIQUIDATION de FAILLITES. Audition de livres pour Banques Compagnies Incorporees, Maisons de Commerce, etc. Avantages particuliers pour la collection de dettes douteuses. Verra à l'achat et à la vente de propriétés foncières, à conserver. Aussi l'achat et la vente d'actions de Banques, débetures, etc. Prêts sur hypothèques et autres valeurs.

Spécialité :

à gestion de successions vacantes et substitutions.

BUREAU

No. 95, Rue St-Pierre, Québec.

Québec, 11 nov 1891.—1 an. 210

ETABLISSEMENT D'HORTICULTURE

DE TOUROUVRE,

Dirigé par Monsieur C. EON,

ANCIEN JARDINIER CHIEF,

AU CHATEAU DE BANAL-BOIS,

(Ardennes-belges).

Fleurs et Légumes,
Corbeilles de table,
Spécialité pour Primeurs.

Fleurs pour bûches et soirées,
Exécution de commandes dans les 12 heures.

ADRESSE : F. X. MERCIER,
Tourouvre, Ste-Anne de la Péraide.

(Téléphone).
Québec, 20 novembre 1891.—2m. 348

LOUIS JOBIN

Sculpteur et Statuaire

Coin des Rues

Clair Fontaine et Burton.

QUARTIER MONTCALM

QUÉBEC.

MÉDAILLE D'OR, PARIS, 1878.

W. BAKER & Co.'s

Breakfast

Cocoa

Dont l'excédent d'huile a été enlevé.

Est Absolument pur et soluble.

Aucun produit Chimique

n'est employé pour sa préparation.

Il a plus de trois fois la force du cacao mélangé avec l'amidon, l'arrow-root ou le sucre ; il est donc bien plus économique, coûtant moins d'un sou la tasse.

Il est délicieux, nourrissant, fortifiant, FACILE à digérer, et convient admirablement aux malades aussi bien qu'aux personnes en bonne santé.

Se vend partout chez les Epiciers.

W. BAKER & CO., Dorchester, Mass.

AVIS :

AVIS EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ qu'application sera faite à la prochaine session de la Législature de Québec, pour obtenir l'adoption d'un acte autorisant la vente ou la location à bail, ou les deux, de la propriété connue sous le nom de propriété de l'Eglise Congrégationnelle de la rue du Palais, dans la cité de Québec.

Québec, 18 novembre 1891.—4fs. 343

LE MAGASIN DU LOUVRE,

Vis-à-vis la Cote du Palais.

JOB JOB JOB

1,200 paires BAS DE LAINE NOIRE, 2 paires pour 45 cents.
250 paires CHAUSSETTES DE LAINE, 2 paires pour 25 cents.
2,500 verges RUBANS DE COULEUR, pour 4 cents.
1,500 verges RUBANS DE COULEUR, pour 10 cts, valant 8 cts et 20 cts.

4 Balles Couvrepieds Piqués

DEPUIS 75 CENTS !!!

Attendez notre grand job d'Indiennes Anglaises.

Plus de 5000 vgs offertes à la moitié du prix !

Des Tailleurs d'expérience sont attachés à l'établissement.

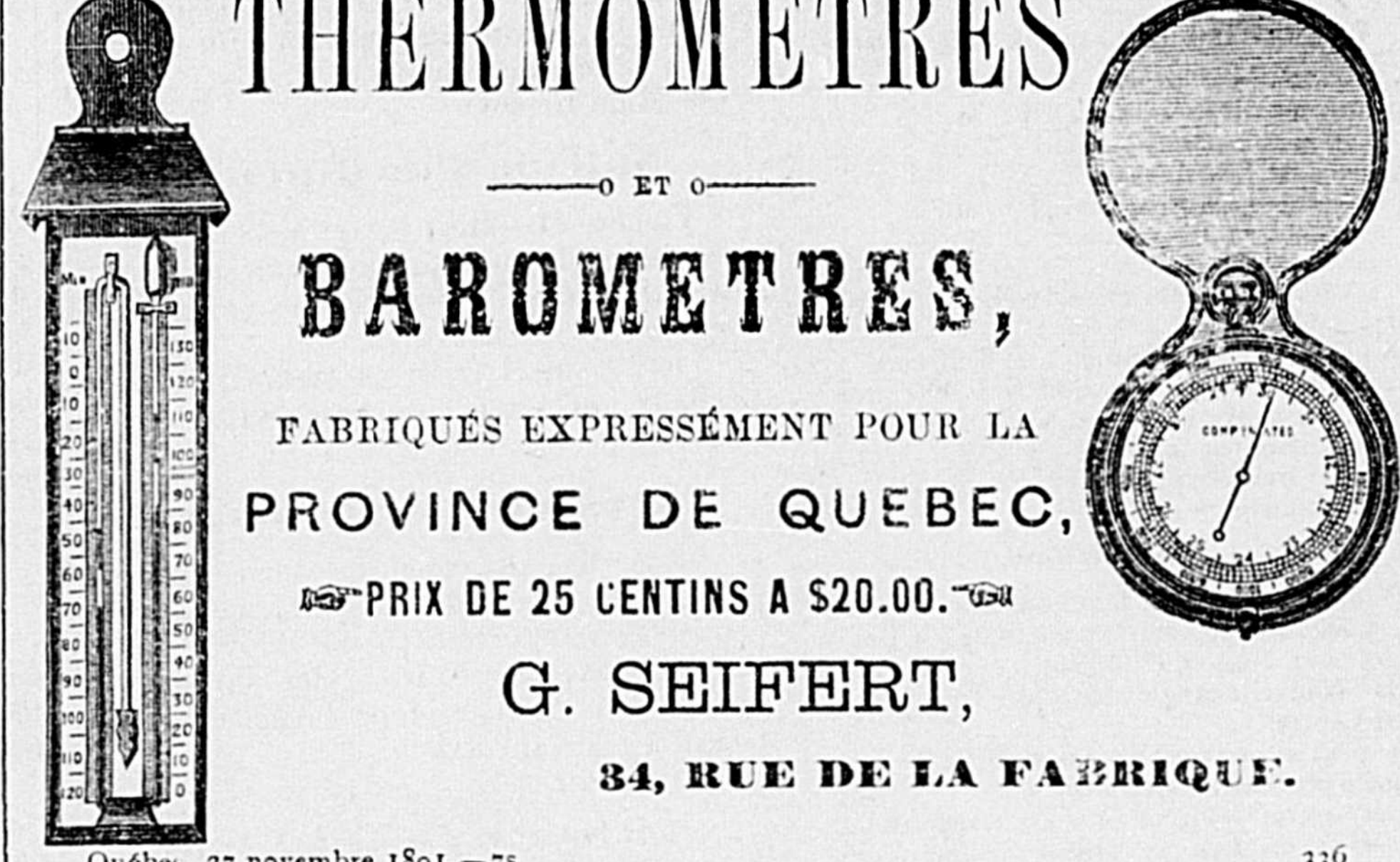
Toute commande par la malle recevra une attention spéciale.

COTE & FAGUY,

27, Rue St-Jean.

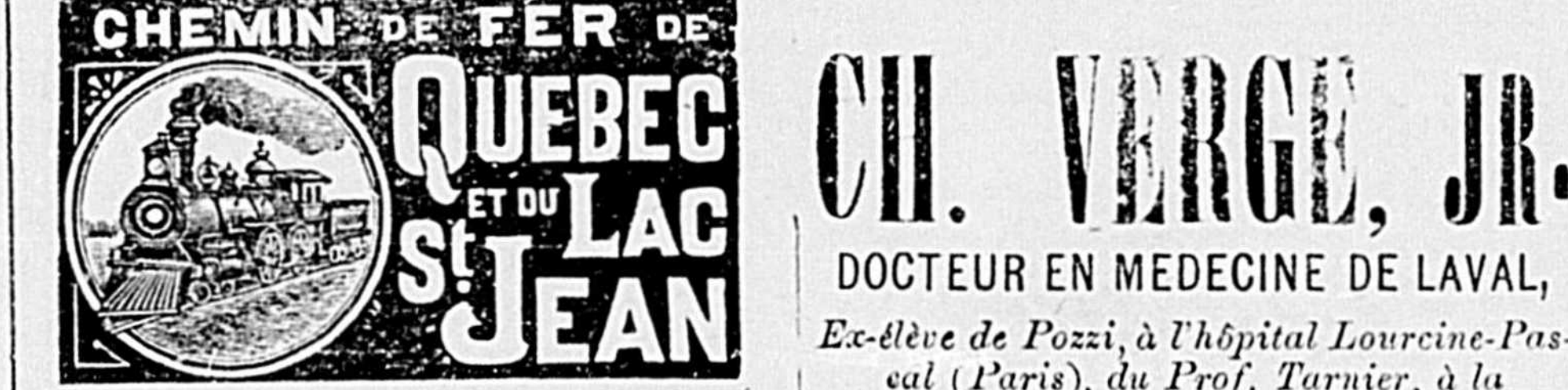
VIS-À-VIS LA COTE DU PALAIS.

Québec, 24 novembre 1891.—5 déc. 90—1 an. 64



THERMOMETRES
BAROMETRES,
FABRIQUÉS EXPRESSÉMENT POUR LA
PROVINCE DE QUÉBEC,
PRIX DE 25 CENTIMS À \$20.00.
G. SEIFERT,
34, RUE DE LA FABRIQUE.

Québec, 27 novembre 1891.—7s. 336



CHEMIN DE FER DE QUÉBEC ET DU LAC ST-JEAN
Le 1^{er} et après LUNDI, 5 OCTOBRE, les trains partiront de la station du Pacifique, à Palais, Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches :

Départ de Québec
7.30 A. M.—Express direct pour le Lac St-Jean, MARDI, JEUDI et SAMEDI arrivant à la jonction Chambois à 5.45 P. M., et à Roberval à 6.30 P. M.

4.15 P. M.—Train local de la malle part tous les jours pour St-Raymond, y arrivant à 6.45 P. M., et se rendra jusqu'à la Rivière à 11 h. de LUNDI, MERCREDI et VENDREDI, y arrivant à 8.15 P. M.

Arrivée à Québec
9.00 A. M.—Train local de la malle part tous les jours de St-Raymond à 6.30 A. M., et de la Rivière à 5.00 A. M., le MARDI, JEUDI et SAMEDI, arrivant à Québec à 9.00 A. M.

6.40 P. M.—Express direct pour Roberval le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI, à 7.30 A. M., (et de la jonction Chambois à 8.12 A. M.) pour Québec, y arrivant à 6.40 P. M.

Un train spécial mixte partira de la Jonc. Rivière à Pierre, tous les SAMEDIS SOIR, à 6.15, à l'arrivée du train du chemin de fer des Basses Laurentides, venant de St-Fé et Jonc., pour Québec, y arrivant à 10.15 p. m. ; et repartira de Québec tous les LUNDIS MATIN à 2 heures : pour la Jonc. Rivière à Pierre, et y fera l'accordement pour St-Tite Jonc., à 6.30 a. m.

L'Express direct et nord et sud fait l'accordement à la Rivière à Pierre avec le chemin de fer des Basses Laurentides, pour St-Tite, Grandes Piles et Trois-Rivières.

Le fret pour tous les points des districts du Lac St-Jean et Saguenay, à l'est de la jonction Chambois, est enregistré pour la jonction Chambois, et pour Roberval et les endroits à l'ouest est enregistré pour Roberval.

Le fret pour la Rivière à Pierre et les stations intermédiaires, et pour toutes les stations du chemin de fer des Basses Laurentides, ne sera pas reçu à Québec après 3 heures P. M., et pour les endroits au-delà de la Rivière à Pierre après 5 heures P. M.

Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations enus les samedis bons pour revenir jusqu'à mardi suivant.

Excellentes terres à vendre par le Gouvernement